

Faits saillants sur le rapport financier 2021

Lundi, 11 juillet 2022

Chères annelacoises,
Chers annelacois,

En conformité avec l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, c'est avec plaisir que je vous présente ce rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.



Les règles prévoient que le rapport financier et le rapport du vérificateur externe soient déposés au plus tard, le 15 mai de chaque année. Nous nous exécutons donc avec deux mois de retard et le départ de notre seule et unique employée en septembre dernier, au service des finances, en est la principale raison.

Rapport financier

Les états financiers de la municipalité au 31 décembre 2021 présentent des revenus de fonctionnement de l'administration municipale de 7 972 623 \$, alors que les dépenses de fonctionnement ont été de l'ordre de 8 081 082 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), l'administration municipale a réalisé en 2021 un excédent de 748 997 \$.

Le surplus accumulé non affecté affiche un solde de 1 622 641 \$.

Bien que les dépenses aient été supérieures aux prévisions, l'engrangement de revenus supplémentaires, notamment en droits de mutations, a permis au Conseil d'investir sans emprunter dans différents projets d'immobilisations.

Rapport du vérificateur externe

Les états financiers 2021 ont été audités et présentés par la société Amyot Gélinas. L'auditeur indépendant est d'avis que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers (dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Au terme de son audit, l'auditeur indépendant a aussi fait part de différentes observations inhérentes à la bonne marche des opérations de la Municipalité. Ces observations permettront au Conseil municipal de mettre en place des mesures pour qu'elle puisse accroître sa performance. À ce propos, plusieurs actions ont été posées durant l'année 2021 afin de répondre à plusieurs observations soulevées dans le rapport antérieur de l'auditeur indépendant.

Aperçu des réalisations majeures en investissement

Remplacement de modules au parc Henri-Piette (14 000 \$) ;

Mise à niveau, amélioration des bâtiments municipaux (19 000 \$);

Acquisition d'équipements - combat de feux de forêt (20 000 \$);

Acquisition et installation d'un nouveau réservoir pour la sécurité incendie (68 500 \$);



Inscription aux alertes citoyennes
citoyen.sadl.qc.ca



450 224-2675



sadl.qc.ca

